

RAPPORT FINANCIER  
SEMESTRIEL  
31 MARS 2019



## SOMMAIRE

I.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	Page 2
II.	COMPTES CONSOLIDES, RESUMES ET ANNEXES	Page 10
III.	ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	Page 37
IV.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	Page 39

## I. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

### 1. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA PERIODE DU 1ER OCTOBRE 2018 AU 31 MARS 2019

#### Préambule :

- L'application de la norme IFRS 15 ne modifie que le chiffre d'affaires des Domaines skiables. Cette norme, appliquée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, a une incidence sur le traitement comptable de la reconnaissance des ventes de forfaits saison, ce qui se traduit par une répartition différente de ces revenus par trimestre et n'a donc aucun impact sur le chiffre d'affaires annuel. Le Groupe a fait le choix d'une application rétrospective, en conséquence le compte de résultat de premier semestre de l'exercice 2017/2018 a été retraité pour assurer la comparabilité des résultats.

Elle entraîne le report sur le 2<sup>e</sup> semestre de l'exercice d'un chiffre d'affaires de 2,9 M€ au 31 mars 2019 (contre 3,2 M€ au 31 mars 2018).

- Fin 2017/2018, le Groupe a passé des écritures de reclassement consistant à neutraliser le chiffre d'affaires du Futuroscope lié à la refacturation de certains coûts (énergie, commissions sur ventes, marges arrières) et à neutraliser les dépenses correspondantes. Ce reclassement, neutre sur l'EBO, est intervenu au 4<sup>e</sup> trimestre 2017/2018 de façon rétrospective pour l'ensemble de l'exercice 2017/2018. Nous avons en conséquence retraité le compte de résultat du premier semestre de l'exercice précédent.

Cela entraîne une diminution du chiffre d'affaires du 2<sup>e</sup> semestre de l'exercice de 0,5 M€, sans impact sur l'EBO.

- La société Travelfactory a été rachetée par la Compagnie des Alpes le 1<sup>er</sup> janvier 2018, dont elle était un client. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe a appliqué une méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires de Travelfactory en normes IFRS, en fonction de son activité d'agent ou de principal (comptabilisation de la marge ou du volume d'affaires). Cette méthode a été affinée et ajustée sur le 2<sup>e</sup> semestre 2018, notamment en ce qui concerne ses ventes réalisées avec les autres sociétés du Groupe. Ceci sera sans impact sur le chiffre d'affaires annuel 2017/2018.

Globalement, les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2018/2019 du groupe Compagnie des Alpes sont solides, et enregistrent une progression du chiffre d'affaires et de l'excédent brut opérationnel de l'activité Domaines skiables. L'activité des Destinations de Loisirs voit une consolidation à un niveau élevé de son activité durant Halloween mais est légèrement pénalisée par le positionnement plus tardif du week-end de Pâques.

Le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des Alpes pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2018/2019 s'élève à 498,2 M€, en progression de 3,3% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires des Domaines skiables progresse de 4,3% au cours du 1<sup>er</sup> semestre pour s'établir à 384,7 M€.

L'activité des Destinations de loisirs régresse très légèrement (-0,2%) au cours de ce premier semestre par rapport à la même période de l'exercice précédent et atteint 93,1 M€.

Le chiffre d'affaires Holdings et Supports s'élève à 20,4 M€, contre 20,3 M€ pour la même période de l'exercice précédent qui n'incluait pas celui de Travefactory au premier trimestre.

L'excédent brut opérationnel du Groupe est en légère baisse de -0,7% pour atteindre 165,4 M€. Il est impacté par des éléments non récurrents (versement d'une « Prime Macron » pour 2,4 M€).

**Le Résultat Net Part du Groupe s'élève ainsi à 64,6 M€, en baisse de 3,6% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent.**

### 1.1. Compte de résultat consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2018/2019

(en M€)	1er semestre 2018/2019	1er semestre 2017/2018	Variation (%)
	Périmètre réel (1)	Périmètre réel retraité (2)	(1) - (2) / (2)
Chiffre d'affaires	498,2	482,5	3,3%
Excédent Brut Opérationnel (EBO)	165,4	166,6	-0,7%
<i>EBO/CA</i>	33,2%	34,5%	-3,8%
Résultat Opérationnel	105,7	108,6	-2,6%
Coût de l'endettement net et divers	-5,7	-6,3	-8,8%
Charge d'impôt	-36,4	-34,0	7,2%
Mises en équivalence	5,8	4,6	27,2%
Résultat net des activités poursuivies	69,5	73,0	-4,8%
Résultat net des activités abandonnées	0,0	-0,5	-100,0%
<b>Résultat Net</b>	<b>69,5</b>	<b>72,4</b>	<b>-4,1%</b>
Minoritaires	-4,8	-5,4	-9,7%
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>64,6</b>	<b>67,1</b>	<b>-3,6%</b>

### 1.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2017/2018 s'élève à 498,2 M€, en progression de + 3,3%.

(en M€)	1er semestre 2018/2019	1er semestre 2017/2018	Variation (%)
	Périmètre réel (1)	Périmètre réel retraité (2)	(1) - (2) / (2)
Domaines skiables	384,7	368,9	4,3%
Destinations de loisirs	93,1	93,3	-0,2%
Holdings et supports	20,4	20,3	0,3%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>498,2</b>	<b>482,5</b>	<b>3,3%</b>

### 1.2.1. Domaines skiabiles

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre des Domaines skiabiles, qui représente plus de 75% de l'activité du Groupe sur cette période, progresse de +4,3% au cours du 1<sup>er</sup> semestre pour s'établir à 384,7 M€.

Après un 1<sup>er</sup> trimestre particulièrement dynamique, le chiffre d'affaires atteint 330,1 M€ au 2<sup>e</sup> trimestre, en hausse de +2,5%.

La saison de ski s'est déroulée dans des conditions d'enneigement et d'ensoleillement relativement favorables. La neige est tombée suffisamment tôt et en bonne quantité, ce qui a permis l'ouverture normale des différents domaines du Groupe. Les vacances scolaires de Noël et celles de février ont été de bonne facture. Le bon niveau d'enneigement au niveau national a favorisé une plus grande répartition des skieurs sur l'ensemble des stations ; les stations de basse et moyenne altitude ont ainsi vu leur activité progresser plus fortement que celle des grandes stations.

Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques, stricto sensu, progresse de 4,1%, porté par une hausse de +0,9% du nombre de journées skieurs et une augmentation de +3,2% du revenu par journée-skieur. Il a aussi bénéficié d'un effet calendaire positif – un dimanche d'exploitation – qui se corrigera au 3<sup>e</sup> trimestre.

### 1.2.2. Destinations de loisirs

Le chiffre d'affaires des Destinations de loisirs s'établit à 93,1 M€ et enregistre un très léger fléchissement de -0,2% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent, essentiellement dû au positionnement plus tardif du week-end de Pâques.

Sur le 1<sup>er</sup> trimestre, comme les années précédente, le produit Halloween a connu un vif succès, avec une satisfaction clients en progression ou stable dans quasiment tous les sites. Après 5 années de forte croissance durant lesquelles le chiffre d'affaires de la période Halloween est passé de 14 M€ en 2012/2013 à 34 M€ en 2017/2018, celui-ci a enregistré cette année une stabilisation (+0,1%), conformément aux attentes du Groupe. Celle-ci est notamment due à un effet de base de plus en plus élevé. L'activité Halloween a néanmoins démontré sa forte résilience alors que les conditions météorologiques étaient cette année moins favorables que celles de l'an dernier. Le reste de l'activité, dont notamment les arbres de Noël au Parc Astérix (BtoB) ou au Futuroscope (BtoC), a enregistré des performances satisfaisantes.

Le chiffre d'affaires du 2<sup>e</sup> trimestre, qui représente une faible part de l'activité annuelle, ressort à 23,8 M€ contre 24,0 M€ pour la même période de l'exercice précédent. Durant cette période, la fermeture pour travaux et rénovation du site de Grévin Paris pendant le mois de janvier a été compensée par la réouverture de l'Aqualibi (qui avait été fermé pour rénovation au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2017/2018). Le niveau d'activité a néanmoins été affecté par le positionnement plus tardif cette année du week-end de Pâques : celui-ci était en effet positionné en 2018 à cheval entre fin mars et début avril, ce qui avait entraîné l'ouverture anticipée de la majorité des sites avant la fin du 2<sup>e</sup> trimestre. Cette année, l'ouverture des sites n'est intervenue que début avril. Corrigée de cet effet calendaire, l'activité aurait connu une progression positive de l'ordre de +0,5% sur ce semestre.

Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre, la bonne progression de la dépense par visiteur (+2,1%) a compensé le fléchissement de la fréquentation.

### 1.2.3. Holdings et supports

L'activité Holdings et Supports regroupe à présent les activités de conseil portées par CDA Management et CDA Beijing, les activités de distribution en ligne et les agences immobilières historiques de la CDA (notamment Alpes Ski Résa) auparavant consolidées dans la BU Domaines skiables, ainsi que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, celles de Travelfactory.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, le chiffre d'affaires des Holdings et Supports s'élève à 20,4 M€, contre 20,3 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

Le volume d'affaires de Travelfactory est en progression sur ce premier semestre et le groupe a continué à développer ses activités à l'international. Ainsi, après le lancement réussi au 1<sup>er</sup> trimestre de son site Travelski en Belgique, le groupe prépare son entrée sur les marchés anglais et néerlandais.

L'activité de conseil et d'assistance connaît un ralentissement du fait de la fin du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage durant les travaux de rénovation du Jardin d'Acclimatation, qui courrait jusqu'à la réouverture du site en juin 2018. La Compagnie des Alpes poursuit néanmoins sa collaboration sur ce site avec le groupe LVMH via un contrat d'assistance au management et un contrat de commercialisation.

Les autres revenus de l'activité de conseil et assistance ont principalement concerné les contrats signés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, notamment en Chine :

- En effet, dans le cadre de son partenariat industriel, la Compagnie des Alpes a entamé sa collaboration avec le groupe Fosun pour la conception et la construction d'un snow dome nouvelle génération à Taicang dans la région de Shanghai.
- Le groupe a aussi continué à tisser des liens avec les stations phares en Chine. Ainsi, un contrat d'assistance technique a été signé avec la station de Beidahu dans la région de Jilin ; une école de ski internationale, en collaboration avec Evolution2, a ouvert à Wanlong, une des stations les plus emblématiques de Chine, dans la zone olympique de Chongli ; une autre mission a été signée avec la région de Jilin pour l'identification des sites les plus appropriés au développement d'activités outdoor 4 saisons.
- Enfin, un contrat de consulting pour deux stations de ski a aussi été signé ce trimestre avec le Groupe Tokyu au Japon. Ces contrats renforcent la présence du Groupe en Asie.

### 1.3. Excédent Brut Opérationnel

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) s'élève 165,4 M€, en diminution de -0,7%. En pourcentage du chiffre d'affaires, il est en légère baisse, à 33,2% (vs 34,5% au 31/03/2018).

(en M€)	1er semestre 2018/2019	% du CA 2018/2019	1er semestre 2017/2018	% du CA 2017/2018	Variation (%)
	Périmètre réel (1)	Périmètre réel	Périmètre réel retraité (2)	Périmètre réel retraité	(3)
Domaines skiables	194,7	50,6%	184,5	50,0%	5,5%
Destinations de loisirs	-15,7	-16,8%	-11,9	-12,7%	-32,0%
Holdings et supports	-13,6	-66,8%	-6,0	-29,7%	-125,6%
<b>Excédent Brut Opérationnel</b>	<b>165,4</b>	<b>33,2%</b>	<b>166,6</b>	<b>34,5%</b>	<b>-0,7%</b>

L'EBO des Domaines skiabiles est en progression (+5,5%), porté par la progression du chiffre d'affaires. Ceux-ci ont en effet enregistré une hausse de leurs charges d'exploitation en raison de la progression du coût de l'énergie et des assurances, ainsi que des négociations annuelles des salaires. Ces éléments avaient cependant été anticipés.

Concernant les Destinations de loisirs, les résultats à date ne sont pas une indication suffisante de la performance attendue sur l'année : le second semestre représente environ 75% de l'activité annuelle. Par ailleurs un renforcement des coûts de structure est intervenu, en liaison avec le développement des activités, notamment hôtelières (frais de personnel pour l'essentiel).

La BU Holdings et supports voit son EBO se dégrader en raison de l'intégration du Groupe Travelfactory (le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent ne comportait que le 2<sup>e</sup> trimestre) ; aussi l'EBO 2018/2019 incorpore 3 M€ de pertes opérationnelles additionnelles du 1<sup>er</sup> trimestre de Travelfactory. Le Groupe a par ailleurs procédé, en février 2019, au versement d'une « Prime Macron » au niveau du Groupe, pour un montant total de 2,4 M€ supporté intégralement par la holding tête de groupe, Compagnie des Alpes SA. Enfin le Groupe poursuit ses investissements en ressources dans les projets marketing et digitaux.

#### 1.4. Investissements industriels

(en M€)	1er semestre	1er semestre	Variation
	2018/2019	2017/2018	(%)
	Périmètre réel	Périmètre réel retraité	0
	(1)	(2)	(3)
Domaines skiabiles	68,6	53,7	27,8%
Destinations de loisirs	38,8	38,7	0,3%
Holdings et supports	0,9	1,3	-33,0%
<b>Investissements industriels nets</b>	<b>108,3</b>	<b>93,7</b>	<b>15,6%</b>

Le niveau d'investissement est l'un des principaux agrégats de performance suivis par le Groupe, au même titre que le chiffre d'affaires et l'Excédent Brut Opérationnel.

Les investissements industriels nets ont augmenté de 14,6 M€ par rapport à l'exercice précédent, pour l'essentiel au niveau des domaines skiabiles, en raison d'un phasage différent.

Compte-tenu de la saisonnalité de l'activité et des investissements, le ratio Investissements/Chiffre d'affaires doit s'appréhender sur l'ensemble de l'année.

Dans les Domaines skiabiles, ils représentent 68,6 M€, en hausse de 14,9 M€. Ils se composent, essentiellement, de remontées mécaniques, d'appareils d'enneigement et de damage.

Dans les Destinations de loisirs, ils s'élèvent à 38,8 M€, en ligne avec l'exercice précédent, et résultent d'un programme volontariste d'investissements permettant d'accueillir davantage de clients et d'offrir une expérience générant un niveau de satisfaction élevé. Outre les travaux de maintenance habituels, ils correspondent donc au développement de la capacité hôtelière

du Parc Astérix (avec la Cité Suspendue), à l'ouverture d'un nouveau parc aquatique indoor à Bellewaerde (Belgique) et au développement de points de vente et de restauration destinés à soutenir la croissance du panier moyen.

### 1.5. Résultat Opérationnel

(en M€)	1er semestre 2018/2019 Périmètre réel (1)	1er semestre 2017/2018 Périmètre réel retraité (2)	Variation (%) 0 (3)
Excédent Brut Opérationnel	165,4	166,6	-0,7%
Dotations aux amortissements et provisions	-59,7	-58,0	2,9%
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>105,7</b>	<b>108,6</b>	<b>-2,6%</b>

Le résultat opérationnel s'élève à 105,7 M€, en diminution de 2,9 M€, en raison notamment des coûts non récurrents encourus sur le premier semestre 2018/2019 et de la progression des dotations aux amortissements de 1,7 M€.

### 1.6. Résultat Net

Le coût de l'endettement net diminue de 13,11% à 3,9 M€ au 31 mars 2019, contre 4,5 M€ au 31 mars 2018. Cette baisse s'explique par :

- l'absence de charge financière au titre de l'emprunt obligataire de 200 M€ remboursé en octobre 2017 (qui avait eu un impact de 0,2 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent) ;
- la mise en place d'un programme d'émission de titres négociables à court terme (Negotiable European Commercial Paper – NEU CP), qui permet au Groupe de se financer à court terme à des taux négatifs, compris entre -0,02% et -0,12%.

La charge d'impôt progresse de 2,4 M€ malgré la baisse de -1 M€ du résultat avant impôt. En conséquence le taux d'impôt passe de 31,7 % à 34,4% : cette évolution résulte de la constatation, l'exercice précédent, d'un produit d'impôt différé de 1,9 M€ pour prendre en compte l'impact sur les impôts différés comptabilisés des évolutions futures des taux d'imposition en France et en Belgique.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence progresse de 1,2 M€ pour atteindre 5,8 M€, en raison principalement de l'amélioration des résultats de la Compagnie du Mont-Blanc (+ 1 M€) à la suite d'indemnités de sinistres intervenus l'exercice précédent.

Le Résultat Net Part du Groupe atteint ainsi 64,6 M€ en baisse de -2,4 M€ (-3,6%) par rapport au 31 mars 2018.

## 1.7. Flux financiers

(en M€)	31/03/2019	31/03/2018
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies après coût endettement et impôts	129,2	129,8
Investissements industriels (nets de cessions)	-101,5	-77,2
Variation créances et dettes s/immobilisations	-6,9	-16,5
<b>Autofinancement disponible</b>	<b>20,9</b>	<b>36,1</b>
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	-13,8	-8,6
Variation de périmètre	-70,2	0,0
Variation des dettes financières	109,0	-95,0
Dividendes (y compris minoritaires des filiales)	-19,0	-15,1
Variation du fonds de roulement et divers	51,1	87,7
Incidence des activités abandonnées	0,0	3,7
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>77,9</b>	<b>8,8</b>

### 1.7.1. Flux

La capacité d'autofinancement est quasiment stable à 129,2 M€. Elle représente 25,9% du chiffre d'affaires.

Les investissements nets sont en augmentation de 14,6 M€ au 31 mars 2019, en raison de la progression des investissements prévus sur l'exercice en cours et d'un phasage différent de l'exercice précédent, mais ils demeurent en ligne avec les investissements annuels prévus.

La réduction du « Free-cash-flow » (ou autofinancement disponible) résulte donc essentiellement de la progression des investissements industriels nets.

Le 20 mars dernier, le Groupe a annoncé l'acquisition de 100% des parts de Familypark, qui est le premier parc de loisirs en Autriche et qui est consolidé à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Le montant de l'acquisition fait ressortir une valeur d'entreprise de 72,5 M€. Au cours de l'exercice 2018, ce site a réalisé un chiffre d'affaires de 19,1 M€, un EBITDA de 6,8 M€ et a accueilli 716 000 visiteurs. C'est un actif de qualité, ayant des notes de satisfaction élevées, et qui se situe dans une zone de chalandise importante, sans concurrence directe. Après neutralisation des créances sur les anciens associés, le prix payé ressort à 70,2 M€.

L'endettement net du Groupe s'élève à 380,5 M€ contre 269,6 M€ en mars 2018 et 402,3 M€ en septembre 2018. Le Groupe a mis en place, au niveau de sa filiale Compagnie des Alpes Financement, un programme d'émission de NEU CP, d'un montant maximum de 240 M€, qui a été enregistré le 4 février 2019 auprès de la Banque de France. Ce programme est sécurisé par la ligne de crédit revolving d'un montant de 250 M€ à échéance en mai 2023, à laquelle a été ajoutée une sous-limite « swingline » de 80 M€. L'encours a été souscrit à des taux compris entre -0,02% et -0,12%, et a varié à date entre 0 et 135 M€.

En 2019, CDA a distribué 15,9 M€ de dividendes à ses actionnaires et 4,5 M€ aux minoritaires des filiales.

### 1.7.2. Ratios de structure financière

Le ratio dette nette/EBO glissant s'élève à 1,74 contre 1,24 au 31 mars dernier et 1,84 au 30 septembre 2018.

Le covenant bancaire est respecté (cf. Note 5.8.3. de l'annexe aux états financiers).

### 1.8. Evènements postérieurs à la clôture

La Compagnie des Alpes a levé un nouvel emprunt pour un montant de 65 M€, sur le marché de l'US PP (« US PP»). Cet emprunt a une maturité finale de 12 ans, pour une durée moyenne de 10 ans et un coupon de 2,14%. Le financement prend effet le 17 Avril 2019.

-----

## II. COMPTES CONSOLIDES RESUMES

### 2. COMPTE DE RESULTAT, BILAN CONSOLIDE, TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 MARS 2019

#### Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/03/2019	31/03/2018 (*)
	Notes		
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.1	<b>498 192</b>	<b>482 491</b>
Autres produits liés à l'activité		1 778	1 244
Production stockée		27	-593
Achats consommés		-49 919	-43 878
Services extérieurs		-75 857	-71 699
Impôts, taxes et versements assimilés		-28 206	-27 678
Charges de personnel, intéressement et participation		-151 787	-146 035
Autres charges et produits d'exploitation		-28 786	-27 215
<b>EXCEDENT BRUT OPERATIONNEL</b>	4.2	<b>165 442</b>	<b>166 637</b>
Dotations aux amortissements et provisions		-59 700	-58 044
Autres produits et charges opérationnels		0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>105 743</b>	<b>108 593</b>
Coût de l'endettement brut		-3 922	-4 513
Produits de trésorerie & équiv. de trésorerie		0	6
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT NET</b>	4.3	<b>-3 922</b>	<b>-4 507</b>
Autres produits et charges financiers	4.3	-1 799	-1 763
Charge d'impôt	4.4	-36 396	-33 957
Quote-part dans le résultat des sociétés associées		5 838	4 590
<b>RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>		<b>69 463</b>	<b>72 957</b>
Résultat des activités abandonnées		0	-530
<b>RESULTAT NET</b>		<b>69 463</b>	<b>72 427</b>
Part des minoritaires dans le résultat		-4 840	-5 361
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>64 623</b>	<b>67 066</b>
Résultat net part du groupe, par action	5.8	2,64 €	2,83 €
Résultat net part du groupe, dilué par action	5.8	2,64 €	2,82 €

(\*) : le compte de résultat au 31 mars 2018 a été retraité pour prendre en compte l'impact de la norme IFRS 15 ainsi que les retraitements qui sont décrits en paragraphe 4 (préambule).

## Etat du Résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2019	31/03/2018 (*)
<b>Profit net de juste valeur, brut d'impôts</b>		
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Couvertures de flux de trésorerie	-228	-144
Pertes attendues à 12 mois ou à maturité	-300	
Différences de conversion	-13	-132
Incidence des opérations dans les mises en équivalence	32	288
Effets d'impôts rattachés à ces éléments	180	50
<b>Sous-Total : Eléments recyclables en résultat</b>	<b>-329</b>	<b>62</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers (titres non consolidés)	-408	
Gains (Pertes) actuariels sur avantages au personnel	-1 763	-195
Effets d'impôts rattachés à ces éléments	727	63
<b>Sous-Total : Eléments non recyclables en résultat</b>	<b>-1 444</b>	<b>-132</b>
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>69 463</b>	<b>72 427</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS COMPTABILISES DURANT LA PERIODE</b>	<b>67 690</b>	<b>72 357</b>
Revenant aux		
actionnaires de la société	62 999	67 008
aux participations ne donnant pas le contrôle	4 691	5 349

(\*) : le compte de résultat au 31 mars 2018 a été retraité pour prendre en compte l'impact de la norme IFRS 15 ainsi que les retraitements qui sont décrits en paragraphe 4 (préambule).

## Bilan

<b>ACTIF</b>	<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2019</b>	<b>30/09/2018</b>
	Notes		
Ecarts d'acquisition (goodwills)	5.1	333 636	294 135
Immobilisations incorporelles	5.2	68 398	66 685
Immobilisations corporelles	5.3	484 842	423 382
Immobilisations du domaine concédé	5.3	622 366	607 361
Participations dans des entreprises associées	5.5	79 802	75 959
Actifs financiers non courants	5.6	51 580	40 279
Impôts différés actifs		7 404	7 612
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 648 028</b>	<b>1 515 412</b>
Stocks		23 865	22 808
Créances d'exploitation		84 327	66 316
Autres créances		12 858	9 450
Impôts courants		12 271	15 065
Actifs financiers courants		707	676
Trésorerie et équivalents de trésorerie		88 984	31 624
<b>Actifs courants</b>		<b>223 012</b>	<b>145 940</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 871 039</b>	<b>1 661 352</b>
<b>PASSIF</b>	<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/03/2019</b>	<b>30/09/2018</b>
	Notes		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	5.7	186 425	186 091
Primes	5.7	257 596	257 596
Réserves	5.7	426 434	379 563
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>870 455</b>	<b>823 250</b>
Intérêts minoritaires		56 049	55 906
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>926 505</b>	<b>879 157</b>
Provisions non courantes	5.8	59 484	55 781
Dettes financières non courantes	5.9	294 070	303 980
Impôts différés passifs		20 922	21 800
<b>Passifs non courants</b>		<b>374 475</b>	<b>381 561</b>
Provisions courantes	5.8	18 151	16 548
Dettes financières courantes	5.9	173 826	129 962
Dettes d'exploitation		267 112	187 026
Impôts courants		33 400	3 593
Autres dettes		77 570	63 505
<b>Passifs courants</b>		<b>570 059</b>	<b>400 634</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 871 039</b>	<b>1 661 352</b>

## Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)		31/03/2019	31/03/2018
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	Note 6.1	<b>242 765</b>	<b>230 165</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	Note 6.2	- 110 864	- 95 048
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	Note 6.2	2 557	1 335
<b>Investissements industriels nets</b>		<b>- 108 307</b>	<b>- 93 712</b>
Acquisitions d'immobilisations financières et divers		- 303	- 308
Cessions d'immobilisations financières		308	-
Remboursement créances financières liées aux cessions		-	- 2 814
Prêts ou remboursements d'avances financières		- 13 829	- 4 338
Variation de périmètre (*)		- 56 687	- 1 158
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>- 70 511</b>	<b>- 8 619</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>		<b>- 178 818</b>	<b>- 102 331</b>
Augmentation de capital de la CDA		- 9	-
Quote-Part des minoritaires sur augmentation de capital des filiales		0	-
<b>Variation du capital</b>		<b>- 9</b>	<b>-</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la CDA		- 15 851	- 12 173
Dividendes versés aux minoritaires des filiales		- 4 501	- 4 611
Dividendes à payer		1 312	1 672
<b>Dividendes versés nets</b>		<b>- 19 040</b>	<b>- 15 112</b>
Remboursement emprunts		- 26 429	- 200 391
Nouveaux emprunts		135 386	105 392
<b>Variation des dettes financières</b>	Note 6.3	<b>108 957</b>	<b>- 94 999</b>
<b>Intérêts financiers bruts versés</b>		<b>- 2 692</b>	<b>- 12 636</b>
<b>Variation des créances et dettes diverses</b>		<b>-</b>	<b>- 56</b>
<b>Flux de trésorerie liés au financement</b>		<b>87 216</b>	<b>- 122 803</b>
<b>Incidence des autres mouvements</b>		<b>- 3 542</b>	<b>16</b>
<b>Incidence des activités abandonnées</b>		<b>-</b>	<b>3 721</b>
<b>Variation de la trésorerie durant la période</b>		<b>147 621</b>	<b>8 769</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>- 69 706</b>	<b>33 534</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	Note 6.4	<b>77 915</b>	<b>42 303</b>

(\*) Variation de périmètre : les données du 31 mars 2019 correspondent à l'acquisition de Familypark, et celles du 31 mars 2018 à l'acquisition du groupe Travelfactory.

### Capitaux propres Part du Groupe

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital social	Primes liées au capital social	Réserves consolidées	Résultat Part du Groupe	Réserves de "juste valeur"	Ecart de conversion	Total capitaux propres
<b>Situation au 30 septembre 2017</b>	<b>185 703</b>	<b>257 595</b>	<b>303 881</b>	<b>31 320</b>	<b>1 146</b>	<b>-2 195</b>	<b>777 450</b>
Augmentation de capital CDA	388		-388				0
Affectation du résultat de l'exercice précédent			31 320	-31 320			0
Distribution de dividendes			-12 173				-12 173
Résultat part du groupe de la période				57 199			57 199
Autres variations			1 524		-1 120	369	773
<b>Situation au 30 septembre 2018</b>	<b>186 091</b>	<b>257 595</b>	<b>324 164</b>	<b>57 199</b>	<b>26</b>	<b>-1 826</b>	<b>823 249</b>
Augmentation de capital CDA	334		-334				0
Affectation du résultat de l'exercice précédent			57 199	-57 199			0
Distribution de dividendes			-15 851				-15 851
Résultat part du groupe de la période				64 623			64 623
Autres variations			-1 243		-309	-14	-1 566
<b>Situation au 31 mars 2019</b>	<b>186 425</b>	<b>257 595</b>	<b>363 935</b>	<b>64 623</b>	<b>-283</b>	<b>-1 840</b>	<b>870 455</b>

Au 31 mars 2019, le capital social se compose de 24 457 051 actions.

### Capitaux propres Part des Minoritaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	Réserves consolidées	Résultat de la période	Total capitaux propres
<b>Situation au 30 septembre 2017</b>	<b>46 343</b>	<b>8 581</b>	<b>54 924</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	8 581	-8 581	0
Distribution de dividendes aux minoritaires des filiales	-4 603		-4 603
Part des minoritaires dans le résultat		5 961	5 961
Autres variations	-376		-376
<b>Situation au 30 septembre 2018</b>	<b>49 945</b>	<b>5 961</b>	<b>55 906</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	5 961	-5 961	0
Distribution de dividendes aux minoritaires des filiales	-4 501		-4 501
Part des minoritaires dans le résultat		4 840	4 840
Autres variations	-196		-196
<b>Situation au 31 mars 2019</b>	<b>51 209</b>	<b>4 840</b>	<b>56 049</b>

### 3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

- Présentation du Groupe

Le Groupe Compagnie des Alpes a pour activité principale la gestion d'équipements de loisirs. Il opère dans les métiers de l'exploitation de Domaines skiables et de Parcs de loisirs. La société mère du Groupe est la Compagnie des Alpes SA dont le siège social est situé 50/52, boulevard Haussmann, Paris (75009).

Les états financiers consolidés intermédiaires au 31 mars 2019 ont été arrêtés le 16 mai 2019 par le Conseil d'Administration, qui en a autorisé la publication. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1. Modalités de préparation
2. Organigramme du Groupe Compagnie des Alpes
3. Périmètre de consolidation
4. Informations sur le compte de résultat consolidé
5. Informations sur le bilan consolidé
6. Informations sur le tableau des flux de trésorerie
7. Engagements hors-bilan
8. Evènements postérieurs à la clôture

## 1 - MODALITES DE PREPARATION

### 1.1 - Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2019 ont été préparés conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire. Le rapport financier semestriel résumé doit être lu en liaison avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et prend en compte les normes et interprétations entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

### 1.2 - Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à toutes les périodes présentées.

En application du règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés annuels au 31 mars 2019 du Groupe Compagnie des Alpes ont été établis conformément au référentiel de normes internationales d'information financière (IAS/IFRS) tel qu'en vigueur dans l'Union Européenne à la date du 31 mars 2019 et selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS.

En dehors des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers », les normes dont l'application est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

#### 1.2.1 - Première application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

La norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires remplace les dispositions existantes en IFRS, notamment la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Elle est applicable pour la première fois au 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le Groupe a fait le choix d'une application rétrospective totale. En conséquence le compte de résultat du premier semestre de l'exercice 2017/2018 a été retraité pour assurer la comparabilité des résultats.

L'effet sur les comptes consolidés du Groupe porte sur la comptabilisation des forfaits saison des domaines skiables et entraîne le report sur le 3<sup>e</sup> trimestre de l'exercice d'un chiffre d'affaires de 3,2 millions au 31 mars 2018 et de 2,9 millions au 31 mars 2019.

Aucun impact résultant de l'application de cette norme n'est attendu au 30 septembre 2019.

#### 1.2.2 – Première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 définit les règles applicables en matière de classement et de comptabilisation des instruments financiers, de dépréciation d'actifs financiers (avec en particulier, pour l'évaluation des créances clients, le recours à un modèle de pertes attendues en remplacement du modèle de pertes encourues), ainsi qu'en matière de comptabilité de couverture.

Cette norme a été appliquée de façon rétrospective et limitée, à l'exception de la comptabilité de couverture qui a été appliquée de façon prospective au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

#### *Classement et évaluation des instruments financiers*

L'application rétrospective du volet « Classement et évaluation des instruments financiers » se traduit par la suppression de la catégorie des « actifs financiers disponibles à la vente » et le reclassement :

- en « actifs financiers à la juste valeur par contrepartie des autres éléments du résultat global » ou
- en « actifs financiers à la juste valeur par résultat »
- en « immobilisations financières au coût amorti »

Concernant les titres des sociétés non consolidées, le groupe est en cours de finalisation de l'analyse des impacts de la norme IFRS 9. Le groupe n'anticipe pas d'impact significatif tant sur les capitaux propres que sur le résultat.

#### *Dépréciation des actifs financiers*

La norme IFRS 9 requiert la comptabilisation des pertes de crédit attendues sur les créances commerciales. Le Groupe a appliqué l'approche simplifiée de la norme et calculé des dépréciations basées sur l'historique de pertes de crédit du Groupe.

L'adoption de la norme s'est traduite par une augmentation des dépréciations d'actifs de 300 milliers d'euros avant effet d'impôt et un ajustement des capitaux propres équivalent.

#### *Comptabilité de couverture*

Le Groupe a choisi d'adopter les nouvelles dispositions d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture au 1<sup>er</sup> octobre, de manière prospective. La norme n'a pas eu d'impact sur les relations de couverture désignées antérieurement. Les effets de l'application de la norme sont liés au changement de mode de comptabilisation du coût des couvertures (variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme et à la valeur temps des options).

#### 1.2.3 – *Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures à l'exercice se terminant le 30 septembre 2019*

Par ailleurs le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune nouvelle norme, ni interprétation et amendement à des normes existantes.

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location est applicable, pour le Groupe, au 30 septembre 2020. Le Groupe a initié en 2018 le projet de mise en œuvre de cette norme et achevé le diagnostic des principaux impacts. Les principaux contrats concernés sont les baux immobiliers, les contrats d'affermage ainsi que quelques contrats de bail particuliers (bail emphytéotique, ...).

Le Groupe utilisera la méthode rétrospective simplifiée lors de la première application de cette norme au 1<sup>er</sup> octobre 2019. Ainsi les passifs des contrats de location seront mesurés à la valeur actuelle des paiements de loyers résiduels, avec application d'un taux marginal d'emprunt arrêté au 30 septembre 2019. Ce taux marginal propre à chaque contrat tiendra compte de la maturité résiduelle de l'engagement de location, ainsi que de la zone monétaire dans laquelle opère le preneur. Conformément aux options autorisées par la norme, les contrats inférieurs à douze mois en cours de vie au 1<sup>er</sup> octobre 2019 ne seront pas retraités, de même que les contrats dont la valeur du bien pris à neuf n'est pas significative. Par ailleurs

le montant inscrit à l'actif du bilan au titre des droits d'usage sera égal à la dette enregistrée au titre des contrats de location.

Le Groupe estime que l'application d'IFRS 16 conduira à une hausse des passifs financiers compris entre 100 et 110 millions d'euros au 1<sup>er</sup> octobre 2019. Cette estimation est établie sur la base des faits et circonstances connus à date.

### **Règles de reconnaissance du chiffre d'affaires**

Les ventes de billets (titres de transport de remontées mécaniques, entrées dans les parcs) sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les clients bénéficient des installations du Groupe Compagnie des Alpes. Les billets pré-vendus et dont la consommation aura lieu sur l'exercice suivant ne sont comptabilisés en résultat qu'au moment de l'utilisation effective sur le site. Les pré-ventes non consommées sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les prestations de services sont comptabilisées en résultat lorsque le service est rendu. Les ventes de marchandises (boutiques, restauration) sont enregistrées lors de leur réalisation. Concernant l'activité de conseil, les revenus correspondent à la facturation des contrats de prestations de services et de conseil en management. Celle-ci intervient lorsque les services rendus sont achevés.

Concernant l'activité de tour-opérateur, le chiffre d'affaires dépend de la distinction entre agent et principal. Quand la société agit en tant qu'agent, les revenus correspondent aux commissions perçues et quand elle agit en tant que principal et supporte les risques liés à la possession du stock, elle constate un chiffre d'affaires pour le montant total du prix attendu en échange des biens ou services fournis et le montant versé au tiers est comptabilisé en charges.

### **Règles particulières retenues pour les arrêts intermédiaires**

Les produits perçus et les charges encourues de façon saisonnière ou cyclique pendant un exercice ne sont ni anticipés ni différés à une date intermédiaire s'il n'est pas approprié de les anticiper ou de les différer à la fin de l'exercice. Les conséquences comptables de cette saisonnalité des opérations selon les activités sont donc principalement les suivantes :

- Impôts :
  - . comptabilisation au 31 mars, pour les sociétés bénéficiaires à cette date (activité Domaines skiables essentiellement) d'une charge d'impôt calculée sur la situation réelle, après prise en compte des déficits reportables existants effectivement récupérables ;
  - . comptabilisation au 31 mars, pour les sociétés déficitaires par nature à cette date (la majorité des Destinations de loisirs), d'un crédit d'impôt latent dû à la perte du semestre. Cette comptabilisation est effectuée pour toutes les sociétés sous condition que ce crédit soit récupéré dans un horizon à court terme.
  - . pour le calcul du crédit ou de la charge d'impôt, le taux appliqué correspond au taux d'imposition en vigueur dans les pays où le Groupe est présent (soit pour la France, 34,43% en intégrant la contribution sociale sur les bénéfices).

- Frais de personnel

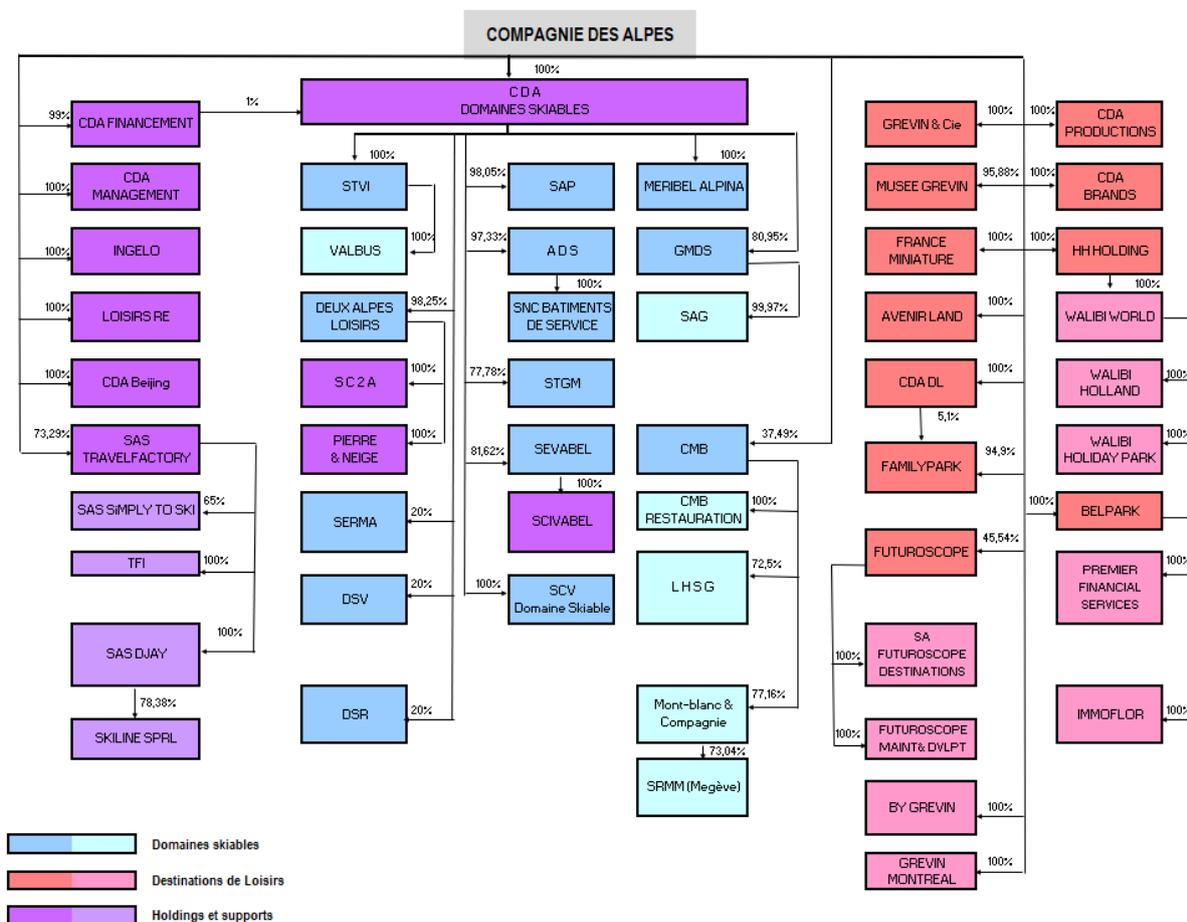
Pour les sociétés d'exploitation, le principe est le rattachement au semestre bénéficiaire de l'exercice des charges d'intéressement et de participation des salariés :

- . pour l'activité Domaines skiables, enregistrement au 31 mars de la charge prévisionnelle annuelle,
- . pour l'activité Destinations de loisirs, aucune comptabilisation n'est effectuée au titre de la période arrêtée au 31 mars à l'exception, cependant, des sociétés ayant une activité significative sur toute l'année.

### 1.3 - Hypothèses clés et appréciations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec IAS 34 amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

## 2 - ORGANIGRAMME DU GROUPE COMPAGNIE DES ALPES



- Compagnie des Alpes détient 97,89% des droits de vote double de Musée Grévin.  
- Les pourcentages indiqués ci-dessus correspondent au pourcentage de détention du capital.

### 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe a procédé, le 20 mars 2019, à l'acquisition de la société Familypark, exploitant un parc situé en Autriche. Cette société est incluse dans le périmètre de consolidation au 31 mars 2019.

Par ailleurs le Groupe a décidé de consolider, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, la société Bâtiment de Services, détenue par la société ADS, dont elle détient les bureaux administratifs.

Pour rappel, le Groupe a procédé en janvier 2018 à l'acquisition de 73,3% du groupe Travelfactory, acteur dans la distribution de voyages online, et composé des sociétés suivantes :

- Travelfactory SAS
- Simply to Ski SAS
- TFI
- Djay SAS
- Skiline Spri
- SAS Mountain Outdoor Company (absorbée par TravelFactory en novembre 2018)

Par ailleurs le groupe a décidé, en 2017/2018, d'abandonner ses activités en République Tchèque et en Corée. Il a donc arrêté l'activité du Musée Grévin de Prague le 5 mars 2018 et procédé à la cession du Musée Grévin de Séoul au partenaire minoritaire le 1<sup>er</sup> février 2018. L'activité de ces deux sites sur l'exercice 2017/2018 est par conséquent présentée en activités abandonnées au compte de résultat.

### 4 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

#### *Préambule :*

- L'application de la norme IFRS 15 ne modifie que le chiffre d'affaires des Domaines skiables. Cette norme, appliquée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, a une incidence sur le traitement comptable de la reconnaissance des ventes de forfaits saison, ce qui se traduit par une répartition différente de ces revenus par trimestre et n'a donc aucun impact sur le chiffre d'affaires annuel. Le Groupe a fait le choix d'une application rétrospective, en conséquence le compte de résultat de premier semestre de l'exercice 2017/2018 a été retraité pour assurer la comparabilité des résultats.

Elle entraîne le report sur le 2<sup>e</sup> semestre de l'exercice d'un chiffre d'affaires de 2,9 M€ au 31 mars 2019 (contre 3,2 M€ au 31 mars 2018).

- Fin 2017/2018, le Groupe a passé des écritures de reclassement consistant à neutraliser le chiffre d'affaires du Futuroscope lié à la refacturation de certains coûts (énergie, commissions sur ventes, marges arrières) et à neutraliser les dépenses correspondantes. Ce reclassement, neutre sur l'EBO, est intervenu au 4<sup>e</sup> trimestre 2017/2018 de façon rétrospective pour l'ensemble de l'exercice 2017/2018. Nous avons en conséquence retraité le compte de résultat du premier semestre de l'exercice précédent.

Cela entraîne une diminution du chiffre d'affaires du 2<sup>e</sup> semestre de l'exercice de 0,5 M€, sans impact sur l'EBO.

- La société Travelfactory a été rachetée par la Compagnie des Alpes le 1<sup>er</sup> janvier 2018, dont elle était un client. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe a appliqué une méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires de Travelfactory en normes IFRS, en fonction de son activité d'agent ou de principal (comptabilisation de la marge ou du volume d'affaires). Cette méthode a été affinée et ajustée sur le 2<sup>e</sup> semestre 2018, notamment en ce qui concerne ses ventes réalisées avec les autres sociétés du Groupe. Ceci sera sans impact sur le chiffre d'affaires annuel 2017/2018.

#### 4.1 - Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires se détaille de la façon suivante par secteur d'activité ou par zone géographique :

*(en milliers d'euros)*

Zone géographique	Domaines skiables	Destinations de loisirs	Holdings et supports	31/03/2019	31/03/2018 (*)
France	384 660	67 633	19 115	471 408	454 389
Hors France	0	25 498	1 286	26 784	28 102
<b>Total au 31/03/2019</b>	<b>384 660</b>	<b>93 131</b>	<b>20 401</b>	<b>498 192</b>	
<b>Total au 31/03/2018 (*)</b>	<b>368 852</b>	<b>93 298</b>	<b>20 341</b>		<b>482 491</b>

(\*) : le compte de résultat au 31 mars 2018 a été retraité pour prendre en compte l'impact de la norme IFRS 15 ainsi que les retraitements qui sont décrits en paragraphe 4 (préambule).

Le chiffre d'affaires des Domaines skiables est, pour l'essentiel, constitué des ventes de titres d'accès aux remontées mécaniques (plus de 98% du chiffre d'affaires).

Le chiffre d'affaires des Destinations de loisirs est constitué, pour l'essentiel, des ventes de billets d'entrée. Il comprend également les activités restauration, boutiques, services marchands et diverses activités annexes.

#### 4.2 - Excédent Brut Opérationnel par secteur d'activité

L'excédent brut opérationnel s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Domaines skiables		Destinations de loisirs		Holdings & Supports		TOTAL	
	31/03/2019	31/03/2018 (*)	31/03/2019	31/03/2018 (*)	31/03/2019	31/03/2018 (*)	31/03/2019	31/03/2018 (*)
Chiffre d'affaires	384 660	368 852	93 131	93 298	20 401	20 341	498 192	482 491
<b>Excédent Brut Opérationnel</b>	<b>194 725</b>	<b>184 507</b>	<b>-15 654</b>	<b>-11 863</b>	<b>-13 629</b>	<b>-6 007</b>	<b>165 442</b>	<b>166 637</b>
Marge opérationnelle (EBO/CA)	50,6%	50,0%	NS	NS	NS	NS	33,2%	34,5%

(\*) : le compte de résultat au 31 mars 2018 a été retraité pour prendre en compte l'impact de la norme IFRS 15 ainsi que les retraitements qui sont décrits en paragraphe 4 (préambule).

Par ailleurs ces indicateurs sont complétés par le niveau des investissements industriels par secteur, et leur poids relatifs par rapport au chiffre d'affaires.

(en milliers d'euros)	Domaines skiables		Destinations de loisirs		Holdings & Supports		TOTAL	
	31/03/2019	31/03/2018 (*)	31/03/2019	31/03/2018 (*)	31/03/2019	31/03/2018 (*)	31/03/2019	31/03/2018 (*)
<b>Investissements industriels nets</b>	<b>68 601</b>	<b>53 685</b>	<b>38 810</b>	<b>38 690</b>	<b>895</b>	<b>1 337</b>	<b>108 307</b>	<b>93 712</b>
Taux d'investissement (Inv/CA)	17,8%	14,6%	41,7%	41,5%	4,4%	6,6%	21,7%	19,4%

(\*) : le compte de résultat au 31 mars 2018 a été retraité pour prendre en compte l'impact de la norme IFRS 15 ainsi que les retraitements qui sont décrits en paragraphe 4 (préambule).

#### 4.3 - Coût de l'endettement, autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/03/2019	31/03/2018
Charges d'intérêts sur emprunts	-3 922	-4 513
Autres revenus et charges financières	0	0
Produits de trésorerie et équivalent trésorerie	0	6
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>-3 922</b>	<b>-4 507</b>
Pertes sur opérations financières	-834	-336
Autres résultats financiers	-28	-723
Dotations/Reprises provisions financières	-937	-704
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>-1 799</b>	<b>-1 763</b>

#### 4.4 - Charge d'impôt

L'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/03/2019	31/03/2018 (*)
Impôt exigible	-37 335	-36 526
Impôt différé	939	2 569
<b>TOTAL</b>	<b>-36 396</b>	<b>-33 957</b>

(\*) : le compte de résultat au 31 mars 2018 a été retraité pour prendre en compte l'impact de la norme IFRS 15 ainsi que les retraitements qui sont décrits en paragraphe 4 (préambule).

Le rapprochement entre le taux normal d'impôt en France et le taux effectif constaté est présenté ci-après. Le taux effectif correspond au montant de l'impôt rapporté au résultat net des sociétés intégrées avant impôt :

	31/03/2019	31/03/2018 (*)
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>105 859</b>	<b>106 914</b>
Taux d'impôt en vigueur	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	35 286	35 638
Effet des :		
Ecarts sur les taux d'imposition par rapport au taux théorique	624	722
Charges non déductibles / produits non taxables	1 609	800
Déficits reportables non activés	941	271
Activation de déficits antérieur	0	0
Résultat des entreprises associées comptabilisé net d'impôts	-1 946	-1 530
Résultat des activités abandonnées comptabilisé net d'impôts		
Autres	-118	-1 944
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>36 396</b>	<b>33 957</b>

(\*) : le compte de résultat au 31 mars 2018 a été retraité pour prendre en compte l'impact de la norme IFRS 15 ainsi que les retraitements qui sont décrits en paragraphe 4 (préambule).

La ligne « Autres » correspond, au 31 mars 2018, pour l'essentiel, à l'impact du changement de taux d'impôt en Belgique sur les impôts différés passifs comptabilisés.

## 5 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CONSOLIDE

### 5.1 - Ecart d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette
<b>Au 30/09/2017</b>	<b>296 018</b>	<b>-13 063</b>	<b>282 955</b>
Variation de périmètre	11 180		11 180
Autres variations			
<b>Au 30/09/2018</b>	<b>307 198</b>	<b>-13 063</b>	<b>294 135</b>
Variation de périmètre	43 327		43 327
Autres variations	-3 826		-3 826
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>346 699</b>	<b>-13 063</b>	<b>333 636</b>

L'acquisition du sous-groupe Travelfactory a dégagé un écart de première consolidation d'un montant de 11,2 M€, dont l'affectation a été déterminée comme suit :

Marques Travelski et Locatour	1 746
Relations clients	2 637
Impôts différés	-1 173
Fair value de Ski & Soleil	616
<b>Sous/total affecté</b>	<b>3 826</b>
Goodwill résiduel	7 354
	<b>11 180</b>

Les relations clients sont amorties sur une durée de 10 ans.

L'acquisition de la société Familypark a dégagé un goodwill de 43,3 M€, qui reste provisoire compte tenu du délai d'affectation de 12 mois.

Les écarts d'acquisition nets résiduels se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2019	30/09/2018
Domaines skiables	132 155	132 155
Destinations de loisirs	194 127	150 800
Holdings et supports	7 354	11 180
<b>TOTAL</b>	<b>333 636</b>	<b>294 135</b>

## 5.2 - Immobilisations incorporelles

Par nature, les actifs incorporels se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 30/09/2018	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres variations	Au 31/03/2019
<b>Valeurs brutes</b>								
Droits d'usage	89 809							89 809
Logiciels	35 407	738	-186				1 803	37 762
Fonds commerciaux	9 403							9 403
Enseignes et marques	29 300						1 746	31 046
Contrats et locations clients attachés							2 637	2 637
Concession échangeur Parc Astérix	6 290							6 290
Films et œuvres cinématographiques	15 076	213	-211				77	15 155
Autres immobilisations incorporelles	15 734	416	-6			52		16 196
Immobilisations incorporelles en cours	1 840	1 111					-1 563	1 388
<b>Sous-Total des valeurs brutes</b>	<b>202 859</b>	<b>2 478</b>	<b>-403</b>			<b>52</b>	<b>4 700</b>	<b>209 687</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>								
Amort. Droits d'usage	-76 160			-1 013				-77 173
Amort. /Logiciels	-28 402			-2 114	180		64	-30 272
Amort. Fonds commerciaux	-7 644			-141				-7 785
Amort. Contrats et locations clients attaché				-201				-201
Amort. Concession échangeur Parc Astérix	-1 894			-32				-1 926
Amort. Films et œuvres cinématographiqu	-11 496			-952	202			-12 246
Amort. Autres immobilisations incorporelle	-10 579			-1 042	6		-71	-11 686
<b>Sous-Total des amortissements et dépréciations</b>	<b>-136 175</b>			<b>-5 495</b>	<b>388</b>		<b>-7</b>	<b>-141 289</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>66 685</b>	<b>2 478</b>	<b>-403</b>	<b>-5 495</b>	<b>388</b>	<b>52</b>	<b>4 692</b>	<b>68 398</b>

Les investissements du premier semestre 2019 sont principalement composés de droits d'exploitation (1,1 M€) et de logiciels informatiques (0,7 M€).

La colonne « Variations de périmètre » prend en compte l'acquisition du parc autrichien Familypark au 31 mars 2019 et l'affectation de l'écart de première consolidation du sous-groupe Travelfactory.

## 5.3 - Immobilisations corporelles (en propre et du domaine concédé)

Par nature, les actifs corporels se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 30/09/2018	Acquisitions	Subventions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Au 31/03/2019
<b>Valeurs brutes</b>									
Terrains et aménagements	49 398	7		-3			4 040	173	53 615
Travaux de pistes	126 448	1 504						2 946	130 898
Enneigement artificiel	175 762	2 646						7 668	186 076
Immeubles, bureaux, commerces, locaux	416 525	5 487		-714			6 608	5 636	433 542
Remontées mécaniques	869 378	17 842		-1 874				60 723	946 069
Engins de damage	46 991	7 851		-3 829				470	51 483
Attractions	402 299	1 721		-2 054			24 389	-907	425 448
Matériels et mobiliers	157 935	4 918		-1 021			726	6 026	168 583
Autres immobilisations corporelles	80 016	1 059	-2 515	-786			-2 956	121	74 938
Immobilisations corporelles en cours	118 976	59 548						-82 894	95 630
Avances et acomptes versés sur immobilisations	700	-63						-213	424
<b>Sous-Total des valeurs brutes</b>	<b>2 444 427</b>	<b>102 519</b>	<b>-2 515</b>	<b>-10 281</b>			<b>32 807</b>	<b>-251</b>	<b>2 566 706</b>
<b>Amortissements</b>									
Terrains et aménagements	-20 446				-455	-4		304	-20 601
Travaux de pistes	-62 107				-1 390			-303	-63 800
Enneigement artificiel	-116 657				-3 482				-120 139
Immeubles, bureaux, commerces, locaux	-245 351				-7 043	709	-1 624	-1	-253 310
Remontées mécaniques	-517 743				-18 127	1 885		-3	-533 988
Engins de damage	-31 187				-3 500	3 667			-31 020
Attractions	-219 644				-8 657	2 013		-24	-226 313
Matériels et mobiliers	-128 034				-9 361	1 012		89	-136 294
Autres immobilisations corporelles	-72 515				-2 310	807		-15	-74 033
<b>Sous-Total des amortissements</b>	<b>-1 413 684</b>				<b>-54 326</b>	<b>10 089</b>	<b>-1 624</b>	<b>47</b>	<b>-1 459 498</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>1 030 744</b>	<b>102 519</b>	<b>-2 515</b>	<b>-10 281</b>	<b>-54 326</b>	<b>10 089</b>	<b>31 183</b>	<b>-204</b>	<b>1 107 209</b>
Valeurs brutes immobilisations en propre	1 059 837	59 148	-804	-7 603			32 807	-1 394	1 141 991
Amortissements immobilisations en propre	-636 456				-26 490	7 302	-1 624	118	-657 150
<b>VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS EN PROPRE</b>	<b>423 382</b>	<b>59 148</b>	<b>-804</b>	<b>-7 603</b>	<b>-26 490</b>	<b>7 302</b>	<b>31 183</b>	<b>-1 276</b>	<b>484 842</b>
Valeurs brutes immobilisations domaine concédé	1 384 589	43 371	-1 711	-2 678				1 143	1 424 714
Amortissements immobilisations domaine concédé	-777 228				-27 836	2 787		-71	-802 348
<b>VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS DOMAINE CONCEDE</b>	<b>607 361</b>	<b>43 371</b>	<b>-1 711</b>	<b>-2 678</b>	<b>-27 836</b>	<b>2 787</b>		<b>1 072</b>	<b>622 366</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>1 030 743</b>	<b>102 519</b>	<b>-2 515</b>	<b>-10 281</b>	<b>-54 326</b>	<b>10 089</b>	<b>31 183</b>	<b>-204</b>	<b>1 107 208</b>

Les investissements bruts de la période s'élèvent à 103 M€ et s'analysent principalement de la façon suivante :

- Pour le secteur Domaines skiables (50,6 M€), il s'agit, d'une part, de la fin des programmes d'investissement préalables à la saison d'hiver 2018/2019 et, d'autre part, des premiers travaux relatifs à la saison 2019/2020. Ils correspondent, pour l'essentiel, aux investissements relatifs à l'aménagement des Domaines skiables (travaux de pistes, remontées mécaniques, neige de culture).
- Pour le secteur Destinations de loisirs (49,7 M€), il s'agit d'investissements mis en exploitation pour la saison printemps-été 2019, notamment dans le cadre de nouvelles attractions, de nouveaux hôtels et de l'entretien des parcs.
- La colonne « Variations de périmètre » prend en compte l'acquisition du parc autrichien Familypark
- Enfin, la colonne « Autres » contient essentiellement l'affectation des immobilisations en cours au 31 mars 2019, les mises au rebut et les écarts de conversion.

#### 5.4 - Informations par secteur et zone géographique pour les immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs nettes)

(en milliers d'euros)

REGION OU PAYS	Domaines Skiables	Destinations de Loisirs	Holdings & supports	31/03/2019	30/09/2018
FRANCE	693 564	260 394	19 055	973 013	938 281
dont biens en concessions	622 366			622 366	607 361
dont biens en crédit bail	-261	1 670		1 409	1 782
AUTRES (hors France)		202 475	117	202 592	159 147
<b>TOTAL des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>693 564</b>	<b>462 869</b>	<b>19 172</b>	<b>1 175 605</b>	<b>1 097 428</b>
Immobilisations incorporelles	Note 5.2 11 860	46 140	10 398	68 398	66 685
Immobilisations corporelles	Note 5.3 681 704	416 729	8 774	1 107 208	1 030 743
<b>TOTAL des immobilisations corporelles et incorporelles au bilan</b>	<b>693 564</b>	<b>462 869</b>	<b>19 172</b>	<b>1 175 605</b>	<b>1 097 428</b>

## 5.5 - Participations dans les entreprises associées

(en milliers d'euros)	31/03/2019	30/09/2018
<b>Valeur des titres au début de la période</b>	<b>75 959</b>	<b>73 628</b>
Variation de périmètre et divers	31	-21
Résultat de la période	5 838	4 471
Dividendes versés	-2 026	-2 118
<b>Valeur des titres à la fin de la période</b>	<b>79 802</b>	<b>75 959</b>

## 5.6 - Actifs financiers non courants

L'application de la norme IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 se traduit par le classement des actifs financiers non courants de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/2019	30/09/2018
Actifs financiers évalués en juste valeur (JV) par résultat	5 435	5 323
Réévaluation/déévaluation des actifs financiers évalués en JV par résultat	- 1 550	- 2 177
Actifs financiers évalués en JV par capitaux propres (OCI)	7 641	7 590
Réévaluation/déévaluation des actifs financiers évalués en JV par OCI	- 551	- 143
Créances sur actifs financiers évalués en JV par résultat	26 233	24 184
Réévaluation/déévaluation des créances sur actifs financiers évalués en JV par résultat	- 3 309	- 2 955
Créances sur actifs financiers évalués en JV par OCI	16 169	5 727
Réévaluation/déévaluation des créances sur actifs financiers évalués en JV par OCI	- 314	- 298
Créances amorties	1 826	3 028
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>51 580</b>	<b>40 279</b>

## 5.7 - Capitaux propres

Les tableaux d'analyse des capitaux propres sont présentés avec les états de synthèse (en page 5).

### 5.7.1 - Titres d'auto-contrôle

Au 31 mars 2019, les titres de la Compagnie des Alpes auto-détenus par le Groupe représentent 20 127 titres représentant une valeur comptable de 427 K€.

Au 30 septembre 2018, le Groupe détenait 13 373 titres représentant une valeur comptable de 400 K€ et un encours de trésorerie de 622 K€ (en principal et intérêts courus).

### 5.7.2 - Réserves liées à la variation de juste-valeur des instruments financiers

	Couverture de taux	Autres	Total
<b>Situation au 30/09/2018</b>	<b>39</b>	<b>473</b>	<b>512</b>
Variations du 1er semestre	-907	216	-691
<b>Situation au 31/03/2019</b>	<b>-868</b>	<b>689</b>	<b>-179</b>
dont - Part du Groupe	-868	585	-283
- Minoritaires	0	104	104

Le Groupe a uniquement recours à des instruments de couverture de taux sur flux de trésorerie. Ils concernent essentiellement la couverture des dettes à taux variable.

### 5.7.3 - Options de souscriptions d'actions et attributions d'actions de performance

Au 31 mars 2019, il existe 61 400 actions de performance non encore définitivement attribuées et dont la création dépend de critères de performance. Il n'existe pas d'option d'achat d'action, toutes les options et attributions d'actions de performance sont réglées par capitaux propres.

Les principales caractéristiques des plans de souscription d'options et d'attribution d'actions de performance au 31 mars 2019 sont décrites dans les tableaux ci-après :

PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS DE PERFORMANCE *						
	Plan n° 17	Plan n° 18	Plan n° 19	Plan n° 20	Plan n° 21	Total
Date de l'Assemblée	15/03/2012	13/03/2014	10/03/2016	10/03/2016	08/03/2018	
Date de mise en œuvre (décision du Conseil d'Administration)	13/03/2014	08/04/2015	18/03/2016	28/03/2017	23/03/2018	
Nombre d'actions pouvant être souscrites à l'origine	56 955	59 925	61 900	59 400	65 100	
Dont Conseil d'Administration	0	0	0	0	0	
Nombre de bénéficiaires	165	166	170	159	158	
Date d'acquisition des actions de performance	13/03/2016	08/04/2017	18/03/2018	28/03/2019	23/03/2020	
Nombre d'actions de performance définitivement acquises	43 575	44 695	50 850	49 950	0	
Actions de performance radiées ou annulées	13 380	15 230	11 050	9 450	3 700	
Actions de performance restantes	0	0	0	0	61 400	61 400

(\*) dont l'octroi est lié à des conditions économiques

En cumul, l'évolution des attributions d'actions de performance se résume comme suit :

Attributions d'actions de performance	au 31/03/2019	au 30/09/2018
<b>Droits attribués en début de période</b>	<b>116 350</b>	<b>113 950</b>
Droits attribués		65 100
Droits radiés	-5 000	-11 850
Actions acquises	-49 950	-50 850
Ajustements attributions	0	0
<b>Droits attribués en fin de période</b>	<b>61 400</b>	<b>116 350</b>

Les principaux paramètres retenus pour le calcul de la charge du dernier plan mis en œuvre sont :

Taux de distribution du résultat	2,00%
Volatilité des cours de bourse	25,00%
Taux de placement sans risque sur actions de performance (durée 2 ans)	-0,474%
Taux de turnover	5,00%

Sur la base des plans précédents, le pourcentage de réalisation d'attributions d'actions de performance est limité. L'évaluation retient une hypothèse de plans de réalisation à hauteur de 50% pour les membres du COMEX (hors le Président-Directeur général et le Directeur général délégué qui ne bénéficient d'aucune attribution depuis 2010) et 75% pour les autres bénéficiaires.

La méthode d'évaluation de la juste valeur retenue est le modèle binomial.

## 5.8 - Provisions

La variation des provisions à caractère non courant s'analyse comme suit :

	Résultat			Ecart de conversion	Variations périmètre	Autres	31/03/2019
	30/09/2018	Dotations	Reprises				
Retraites	47 028	3 192	-1 919			2 125	50 426
Autres risques non courants	8 753	311	-6				9 058
<b>TOTAL</b>	<b>55 781</b>	<b>3 503</b>	<b>-1 925</b>			<b>2 125</b>	<b>59 484</b>

La variation du poste retraite inscrite dans la colonne « Autres » résulte de la comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels sur ces indemnités relatives aux engagements de retraite et retraite complémentaire, calculées au taux de 1,25%

La variation des provisions à caractère courant s'analyse comme suit :

	Résultat			Ecart de conversion	Variations périmètre	Autres	31/03/2019
	30/09/2018	Dotations	Reprises				
Provisions pour gros entretien	8 517	1 356	-569				9 304
Litiges et contentieux	9						9
Autres	8 022	1 892	-1 135		72	-13	8 838
<b>TOTAL</b>	<b>16 548</b>	<b>3 248</b>	<b>-1 704</b>		<b>72</b>	<b>-13</b>	<b>18 151</b>

Les provisions pour gros entretien concernent uniquement les Domaines skiables. Elles sont destinées à couvrir les travaux relatifs aux remontées mécaniques en affermage.

## 5.9 - Dettes financières

### 5.9.1 - Décomposition des dettes financières brutes

(en milliers d'euros)	31/03/2019			30/09/2018		
	Non courantes	Courantes	Total	Non courantes	Courantes	Total
Emprunts obligataires	194 381	0	194 381	194 244	0	194 244
Emprunts auprès des établissements de crédit	94 200	159 177	253 377	104 249	26 473	130 722
Autres emprunts et dettes assimilées	812	0	812	702	0	702
Emprunts par crédit-bail	1 540	0	1 540	1 669	0	1 669
Intérêts courus	0	3 404	3 404	0	2 148	2 148
Soldes créditeurs de banques et assimilés	0	11 069	11 069	0	101 331	101 331
Participation des salariés	2 976	0	2 976	2 943	0	2 943
Divers	161	177	338	173	11	184
<b>TOTAL</b>	<b>294 070</b>	<b>173 826</b>	<b>467 896</b>	<b>303 980</b>	<b>129 962</b>	<b>433 942</b>

### Structure de l'endettement

La dette à taux fixe correspond aux emprunts obligataires souscrits par CDA et CDA Financement (195 M€) et à une dette bancaire de 25 M€.

La dette à taux variable est composée d'un financement bancaire de 80 M€ et de tirages sur le crédit renouvelable et les lignes bancaires à court terme.

Les dettes financières se répartissent, par échéance, de la manière suivante :

(en M€)	TOTAL	- d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	de 4 à 5 ans	+ de 5 ans
31/03/2019	467,8	173,8	21,6	40,3	25,2	111,4	95,5
30/09/2018	433,9	129,9	18,3	24,1	36,1	21,2	204,3

### Dettes obligataires

La dette obligataire du Groupe d'un montant de 195 M€ se décompose comme suit :

- Un emprunt d'un montant de 45 M€ émis sur le marché de l'Euro PP (« Euro PP ») pour une durée de 8 ans, à échéance le 28 février 2025 ;
- Un emprunt d'un montant de 50 M€ émis sur le marché de l'US PP (« US PP »), en droit français, pour une durée moyenne de 10 ans et une échéance finale à 12 ans, le 15 mars 2029 ;
- Un emprunt d'un montant de 100 M€ émis en mai 2014 sur le marché de l'Euro PP, pour une durée de 10 ans, à échéance le 7 mai 2024.

Par ailleurs la Compagnie des Alpes a levé le 20 mars 2019 un nouvel emprunt de de 65 M€,

émis sur le marché de l'Euro PP, avec une mise à disposition des fonds au 17 avril 2019. Ce nouveau financement obligataire possède une maturité finale de 12 ans pour une durée moyenne de 10 ans et un coupon qui ressort à 2,14%.

Au 31 mars 2019, la juste valeur des 3 emprunts obligataires se détaille comme suit :

- Emprunt obligataire 2014 : 108,5 M€
- Emprunt Euro PP 2018 : 46,0 M€
- Emprunt US PP 2018 : 52,1 M€

### **Dettes bancaires amortissables**

La dette bancaire amortissable d'un montant de 105 M€ se décompose de la façon suivante :

- Un crédit à terme amortissable de 80 M€ mobilisé en totalité le 31 octobre 2017 et souscrit auprès de partenaires bancaires historiques du Groupe, auxquels s'est ajoutée une banque chinoise. Ce prêt est pour 50% à échéance à 5 ans et à 6 ans pour les 50% restants ;
- Un crédit à terme amortissable d'un montant de 25 M€, mobilisé le 18 octobre 2017 et consenti par un nouveau partenaire bancaire français, avec une échéance finale à 7 ans.

Enfin, suite à l'acquisition de la société Familypark en Autriche, les dettes financières de cette société ont été intégrées dans les comptes consolidés du Groupe pour un montant de 19,4 M€ (y compris les découverts bancaires pour 5,8 M€) et présentées en dettes financières courantes au 31 mars 2019, compte tenu de la volonté du Groupe de procéder avant la fin de l'exercice à une restructuration de cette dette.

### **Financement de marché**

La Compagnie des Alpes a mis en place un programme d'émission de Titres négociables à court terme (Negotiable European Commercial Paper - NEU CP), d'un montant maximum de 240 millions d'euros, qui a été enregistré le 4 février 2019 auprès de la Banque de France. Ce programme est sécurisé par la ligne de crédit revolving d'un montant de 250 millions d'euros (échéance mai 2023), à laquelle a été ajoutée une sous-limite « swingline » de 80 millions.

Le programme est animé par 4 Agents Placeurs (BNP Paribas, CACIB, CIC et Société Générale), et l'Agent domiciliataire est CACEIS Corporate Trust.

L'encours au 31 mars 2019 est de 135 millions d'euros et a été souscrit à des taux compris entre -0,02 % et -0,12 %.

## Dette bancaire revolving

Le Groupe dispose d'un crédit renouvelable d'un montant maximum de 250 M€ à échéance le 6 mai 2022. En décembre 2018, la Compagnie des Alpes a obtenu l'accord des prêteurs pour le proroger d'un an, ce qui porte ainsi son échéance finale au 6 mai 2023.

Par ailleurs, dans l'objectif de renforcer la liquidité du programme de NEU CP, une sous-limite de swingline de 80 millions d'euros a été ajoutée au crédit renouvelable.

## Instruments de couverture

Le Groupe a négocié des contrats de couverture de taux (adossés à la dette) au regard de ses engagements à taux variable.

Au 31 mars 2019, les couvertures mises en place s'élèvent à 105 M€.

Les instruments de couverture utilisés sont constitués de deux *swaps* à taux fixe et d'un achat de CAP ajusté :

- deux *swaps* représentant 80 M€ de dette couverte, respectivement 0,35% à échéance 2023 et 0,27% à échéance 2022, activés à la mobilisation du financement de 80 M€ du 31 octobre 2017 ;
- un achat de CAP ajusté de 25 M€, au prix d'exercice de 0,25% et d'une durée de 3 ans, avec une date de départ le 1<sup>er</sup> juin 2018.

### 5.9.2 - Informations sur les clauses d'exigibilité

#### Covenants bancaires

Les emprunts obligataires et bancaires souscrits en 2017, ainsi le crédit renouvelable, sont soumis à un covenant commun. Il correspond au ratio financier « Dette nette consolidée/EBO consolidé » actualisé deux fois par an, au 31 mars et au 30 septembre, qui doit être inférieur à 3,5.

Au 31 mars 2019, ce ratio est respecté.

	Covenant	Ratio au 31/03/2019
Dette nette consolidée /EBO consolidé	< 3,50	1,74

Un prêt porté par la SAP, souscrit en 2004 sur 15 ans pour un montant de 5 M€ et dont le solde au 31 mars 2019 s'élève à 0,2 M€, comporte deux covenants portant sur les comptes annuels de la SAP :

- Le rapport « Endettement Financier Net sur Situation Nette après affectation du Résultat » doit être inférieur à 1,25,
- Le rapport « Endettement Financier Net sur Excédent Brut d'Exploitation » doit demeurer inférieur à 4.

Au 31 mars 2019, ces ratios étaient respectés.

### Autres clauses d'exigibilité

Les autres clauses d'exigibilité concernent pour l'essentiel :

- La détention directe ou indirecte de la Compagnie des Alpes par la Caisse des Dépôts et Consignations (qui doit être à minima égale à 33,34% du capital et des droits de vote de la CDA) ;
- La détention de CDA Financement par la Compagnie des Alpes qui doit rester supérieure ou égale à 99,9% ;
- Toute prise de participation par une ou plusieurs personnes agissant de concert, autres que la Caisse des Dépôts et Consignations, qui viendrait à acquérir au moins 33,34% du capital et des droits de vote de la Compagnie des Alpes.

Parmi les autres emprunts du Groupe, deux font l'objet des clauses suivantes :

- Une clause de propriété (« ownership ») prévoit que dans le cas où la Caisse des Dépôts et Consignations et la Compagnie des Alpes détiendraient conjointement moins de 51% du capital social du Futuroscope, celui-ci remboursera par anticipation un prêt au taux fixe de 1,9% souscrit pour 2 M€ en 2014 pour une durée de cinq ans, cet emprunt est totalement remboursé à la date du 31 mars 2019.
- Des clauses de propriété (« ownership ») prévoient que le prêt souscrit pour 5 M€ en 2004 par la SAP et dont le solde au 31 mars 2019 est de 0,2 M€, deviendra exigible dans le cas où la Compagnie des Alpes perde le contrôle de la société, et pourra être rendu exigible dans le cas où la Caisse des Dépôts perde la minorité de blocage qu'elle détient dans le capital de la Compagnie des Alpes.

### 5.9.3 - Informations sur les taux d'intérêt

<i>(en millions d'euros)</i>	31/03/2019		30/09/2018	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Dette à taux fixe	304,8	2,11%	328,7	2,38%
Dette financière à taux variable	160,1	1,11%	102,3	1,41%
Participation et divers	2,9		2,9	
<b>Total</b>	<b>467,8</b>	<b>1,78%</b>	<b>433,9</b>	<b>2,24%</b>

## 6 - INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

### 6.1 - Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Le tableau ci-dessous détaille les composantes des flux liés à l'exploitation :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2019	31/03/2018
Résultat net part du groupe	64 623	67 066
Intérêts minoritaires dans le résultat	4 840	5 361
<b>Résultat net global</b>	<b>69 463</b>	<b>72 427</b>
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	63 045	60 727
Plus ou moins values de cession	-662	11 060
Quote-Part dans le résultat des sociétés associées	-5 838	-4 590
Dividendes reçus des sociétés associées	2 717	2 444
Autres	492	-12 267
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</b>	<b>129 217</b>	<b>129 802</b>
Coût de l'endettement net	3 922	4 507
Charges d'impôt (yc impôts différés)	36 396	30 272
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>	<b>169 535</b>	<b>164 580</b>
Variation des créances et dettes sur opérations d'exploitation	63 643	53 842
Autres éléments de décalages de trésorerie	18 007	23 202
Impôt versé	-8 420	-11 460
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>242 765</b>	<b>230 165</b>

### 6.2 - Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/03/2019	31/03/2018
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	Note 5.2	2 478	1 705
Acquisitions d'immobilisations corporelles (net de subvention)	Note 5.3	100 002	78 151
<b>Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>		<b>102 480</b>	<b>79 856</b>
Variations dettes sur immobilisations		8 384	15 191
<b>Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles au tableau des flux de trésorerie</b>		<b>110 864</b>	<b>95 047</b>
Prix de vente des immobilisations incorporelles		0	-30
Prix de vente des immobilisations corporelles		-1 025	-1 027
Créances sur cessions d'immobilisations		-1 532	-278
<b>Cessions d'immobilisations au tableau des flux de trésorerie</b>		<b>-2 557</b>	<b>-1 335</b>

Le détail des investissements de l'exercice est commenté dans les notes 5.2 et 5.3.

### 6.3 - Variations des dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2019	31/03/2018
<b>Dettes financières au bilan consolidé de l'exercice précédent</b>	<b>433 942</b>	<b>427 316</b>
- emprunts auprès des établissements de crédit	109 036	-96 690
- emprunts par crédit-bail	-129	-250
- autres emprunts et dettes assimilées	-104	1 685
- autres	154	256
<b>Variation des dettes financières dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>108 957</b>	<b>-94 999</b>
Variation des soldes créditeurs de banque du semestre	-90 262	-1 153
Divers	15 259	-6 978
Variation totale (toutes les dettes financières)	33 954	-103 130
Divers (instruments financiers)	0	-126
<b>Dettes financières au bilan consolidé de l'exercice</b>	<b>467 896</b>	<b>324 060</b>

#### 6.4 - Trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2019	31/03/2018
<b>Trésorerie à l'actif du bilan</b>	<b>88 984</b>	<b>54 465</b>
Soldes créditeurs de banques et assimilés	11 069	12 161
<b>Trésorerie nette dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>77 915</b>	<b>42 304</b>

## 7 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Les principaux engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

- Les engagements du Groupe en matière de loyers (locations simples et affermages) représentent 145 M€.
- Dans le cadre de la mise en place de sociétés foncières pour dynamiser la rénovation du parc immobilier des stations, les sociétés de remontées mécaniques garantissent aux investisseurs un niveau de loyer durant la période de rénovation, puis de remise sur le marché. Ces engagements s'élèvent à environ 14,8 M€.
- Les engagements immobiliers du sous-groupe Deux Alpes Loisirs : sa filiale SC2A s'est portée garante pour les loyers concernant les baux en cours à hauteur de 4,2 M€.
- Les lignes de financement octroyées par CDA Financement aux sociétés SAP Invest, SAP Location, Val d'Isère Immobilier et Services Restaurations des Arcs et non utilisées au 31 mars 2019 s'élèvent à 1,8 M€.
- Les garanties données sont les suivantes :
  - deux garanties maison-mère à première demande ont été données à la Ville de Paris pour la société Jardin d'Acclimatation, pour un montant total de 10,2 M€, une garantie d'un montant de 9,1 M€ relative à la redevance d'exploitation due jusqu'en 2041, et une garantie d'un montant de 986 K€, relative à l'exécution du programme contractuel d'investissement jusqu'en 2024 ;

- en décembre 2017, dans le cadre de la Délégation de Service Public entre la société SCV Domaine Skiable et le SIGED, la CDA a octroyé une garantie de paiement à première demande afférente à la redevance. Cette garantie porte sur un montant de 600 K€ pour l'exercice 2018/2019 ;
  - une caution couvrant les loyers de Grévin Montréal a été donnée pour un montant de 142 K€ ;
  - une garantie bancaire et une garantie maison-mère à première demande de 750 KCHF, ont été données pour le site de By Grevin ;
  - dans le cadre du rachat de Travelfactory, les parties se sont accordées mutuellement des options de vente et de rachat pour le solde des titres de la société pour un montant maximum total de 5,3 M€, sur une durée de 4 ans.
- Au 31 mars 2019, les engagements reçus s'analysent pour l'essentiel comme suit :
    - Les cautions reçues proviennent essentiellement :
      - des garanties données à ADS pour 7,1 M€ sur des opérations foncières.
      - d'une caution reçue de fournisseurs pour 2,7 M€ dans le cadre de travaux au Parc Astérix
      - d'une caution reçue sur des garanties de prestations touristiques pour Futuroscope Destination pour un montant de 1,2 M€.
    - Une garantie de passif pour un montant de 1,6 M€ a été reçue lors de l'acquisition de Travel Factory ;
    - Lors de l'acquisition du Futuroscope (en janvier 2011), les vendeurs ont accordé une garantie de passif au profit de la Compagnie des Alpes en cas de contrôle par des organismes fiscaux, parafiscaux, sociaux, douaniers, de sécurité sociale ou autres organes publics. Ces garanties demeurent en vigueur jusqu'à l'expiration des délais légaux et réglementaires correspondants.

## 8 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

La Compagnie des Alpes a levé le 20 mars 2019 un nouvel emprunt de de 65 M€, émis sur le marché de l'Euro PP, avec une mise à disposition des fonds au 17 avril 2019. Ce nouveau financement obligataire possède une maturité finale de 12 ans pour une durée moyenne de 10 ans et un coupon qui ressort à 2,14%. Le covenant applicable est identique à celui des autres emprunts.

### III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2019

*(Période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 mars 2019)*

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63 rue de Villiers  
92208 Neuilly sur Seine

**MAZARS**  
61 rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

Aux Actionnaires  
**COMPAGNIE DES ALPES**  
50/52 Boulevard Haussmann  
75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article

L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Compagnie des Alpes, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 mars 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.2.1 et 1.2.2 qui exposent l'incidence de la première application des normes IFRS15 et IFRS 9.

## II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 21 mai 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Françoise Garnier-Bel

Gilles Rainaut

#### **IV. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

"J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice."

Fait à Paris le 22 mai 2019

**Dominique Marcel**  
Président-Directeur général